

COMMUNE DE SAINT GEORGES LA POUGE
PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 6 septembre 2020

L'an Deux Mille vingt, le 6 septembre à 10h00, le Conseil Municipal de la commune, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la commune sous la présidence de Madame Delphine Poitou Le Bihan, Maire.

Présents : Madame Patricia Laplanche, Monsieur Michel Bouré, Monsieur Bernard Bidault, Madame Claire Benard, Monsieur Joël Coste, Monsieur Christophe Fontaine, Madame Brigitte Marlin, Monsieur Valery Favre, Monsieur Cédric De Queiros

Madame Benard Claire, est élue secrétaire de séance.

10H15 – Madame la Maire ouvre la séance en demandant la validation des comptes rendus et délibérations des Conseils Municipaux du 10 juillet et du 18 juillet 2020. Ces derniers sont validés par l'ensemble du conseil municipal.

Madame la Maire valide avec le conseil l'ajout de deux points à l'ordre du jour_:

- Projet informatique pour l'école
- Demande de subvention Foot Acc 23

■ Commissions communales :

Madame le Maire propose au conseil municipal de former les commissions communales qui seront composées d'élus et ouvertes aux habitants de la commune.

Elle signale que le Maire est Président de toutes les commissions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décidé à l'unanimité, de former les commissions suivantes :

1/ Affaires scolaires, enfance, jeunesse et sport :

Membres du Conseil municipal : BOURE Michel, BENARD Claire, DE QUEIROS Cédric

2/ Culture, vie associative et cadre de vie :

Membres du Conseil municipal : BIDAULT Bernard, MARLIN Brigitte, FONTAINE Christophe, BOURE Michel

3/ Travaux bâtiments et voirie :

Membres du conseil municipal : LAPLANCHE Patricia, COSTE Joël, DE QUEIROS Cédric, FAVRE Valéry, BOURE Michel

4/ Patrimoine, randonnée et tourisme :

Membres du conseil municipal : FONTAINE Christophe, BIDAULT Bernard, LAPLANCHE Patricia

5/ Vie sociale :

Membres du conseil municipal : BENARD Claire, LAPLANCHE Patricia

6/ Communication, participation des habitants à la vie communale :

Membres du conseil municipal : LAPLANCHE Patricia, MARLIN Brigitte, DE QUEIROS Cédric, FONTAINE Christophe

7/ Environnement et agriculture :

Membres du conseil municipal : DE QUEIROS Cédric, FONTAINE Christophe, COSTE Joël

Il est précisé qu'un appel à candidature sera lancé auprès des habitants via le site internet de la commune et par le biais de flyers qui seront distribués dans toutes les habitations de la commune.

Il est à noter qu'ultérieurement une cellule d'urgence sera mise en place qui sera composée d'élus, de référents de Village et d'habitants afin de prévoir les équipements nécessaires et assurer un service de proximité en cas besoin (intempéries, coupures d'électricité, etc...) ainsi qu'un comité du lieu associatif une fois le lieu déterminé.

■ **Subvention du département de la creuse pour les masques au stock de solidarité :**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le Département de la Creuse a émis le vœu que les communes qui le souhaitaient participent à l'achat de masques pour la création d'un stock de solidarité départemental.

Il avait été convenu que la commune participe à hauteur de 50€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 50€ au Conseil Départemental de la Creuse pour l'achat de ces masques.

■ **Modifications du budget 2020 :**

Il est demandé de modifier le budget 2020 en raison du changement d'imputation du remboursement de l'emprunt du SIVOM de Bourgneuf Royère à la Communauté de Commune Creuse Sud-Ouest.

Il est décidé de reporter au prochain conseil municipal cette modification afin d'avoir des informations sur le remboursement de cet emprunt.

Des élus du Conseil Municipal demandent, comme le stipule la loi de Décembre 2019, que les comptes rendus des Conseils Communautaires soient consultables. Ils s'indignent que les mauvaises décisions et gestions soient supportées financièrement par les contribuables de la commune.

■ Convention de passage avec le SDEC :

Madame le Maire informe les conseillers municipaux qu'un projet d'enfouissement des réseaux est en cours dans le Bourg de la Commune et notamment aux abords de la mairie.

Elle présente au conseil municipale la convention de passage proposée par le Syndicat des Energies de la Creuse qui consiste à consentir des droits de servitudes au SDEC23 et notamment l'établissement à demeure d'un coffret électrique encastré dans le mur du bâtiment cadastré AN83 appartenant à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter la convention de passage proposée par la SDEC 23 et concernant le bâtiment cadastré AN 83 appartenant à la commune
- de donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer la convention

■ Demande de subvention ACC23 :

Monsieur FAVRE Valéry s'est retiré de la salle étant membre de l'association.

Madame le Maire donne lecture de la demande de subvention de Foot ACC23, association de football pour les jeunes réunissant les communes de Ahun, Sardent, Saint Sulpice es Champs et Sardent.

Après délibération, il est décidé d'attribuer la somme de 300€ à FOOT ACC 23 par 8 voix pour et une abstention (COSTE Joël).

Une demande de précisions pour l'année prochaine est souhaitée par le conseil Municipal.

■ Installation matériel informatique dans l'école :

Monsieur BOURE Michel présente au conseil municipal le projet d'installation de matériel informatique et notamment d'un VIP dans la classe de maternelle et l'achat de deux ordinateurs portables pour les deux classes. Il présente les devis et signale que le plus avantageux est celui de la SARL ORDI CONNECT qui s'élève à Validation 4777,42 € TTC.

Le plan de financement se présenterait de la manière suivante :

- Dépenses	4 777.42
- Recettes :	
* Subvention état	2 388.00
- Fonds propres	2389.42

Après délibération le projet d'informatique de l'école est adopté par 9 voix « pour » et une abstention (C.Dequeiros).

■ Questions Diverses :

Delphine Poitou Le Bihan :

- Elle informe les conseillers municipaux que dans le contexte sanitaire actuel, la salle polyvalente ne sera pas louée pour des festivités.
- Elle signale qu'il serait peut-être souhaitable de voir pour équiper la commune d'un groupe électrogène à partager pour les pannes prolongées et pour lequel il faudra prévoir un planning d'entretien et d'essai périodique.
- Il sera vu pour refaire une commande d'enrobé froid afin de terminer les réparations de voirie.
- Elle signale qu'un réaménagement de l'entrée du cimetière avec installation d'un composteur financé par la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest et un emplacement pour le conteneur à poubelle.
- Après visite des installations du stade municipal, elle indique aux conseillers municipaux que les locaux sont vétustes et que l'eau des canalisations est sale. Aussi il serait préférable de prévoir une convention sur l'utilisation des locaux par le club de foot (assurance, entretien...). Les joueurs acceptent de réhabiliter les locaux avec des matériaux fournis par la commune.
- Il serait judicieux de voir les subventions qui pourraient être obtenues pour la réfection de l'éclairage du stade pour permettre l'atterrissage des hélicoptères d'urgence.

Patricia Laplanche :

- Elle demande à revoir la périodicité de ramassage des containers du tri.
- Elle indique qu'il serait nécessaire de demander organigramme de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest

Bernard Bidault :

- Il donne un résumé de la réunion du SDEC et une information sur le journal du SDEC.
- Il demande de voir lors de la prochaine réunion du conseil municipal le projet de charte pour les commissions.

Claire Benard :

- Elle demande si les conventions de passages pour accéder aux captages d'eau ont bien une existence légale (Notariale) Joël Coste pense qu'elles existent, à vérifier.
- Elle demande sous quel délai le dépôt sauvage de déchets à Villesourde doit être enlevé Madame le Maire lui répond que cela doit être fait sous 15 jours.
- Elle pense qu'il serait nécessaire de communiquer sur la demande de rattachement à la déchetterie de Sardent.
- Elle s'interroge sur la possibilité d'éteindre l'éclairage publique en pleine nuit pour des raisons écologique et économique.

Joël Coste :

- Il indique que le camion benne n'est pas très adapté pour l'affichage dans les villages et demande s'il serait possible d'étudier la possibilité acheter un véhicule plus adapté pour les déplacements ne nécessitant pas le camion benne.

Christophe Fontaine :

- Il propose la mise en place d'un réseau intranet pour les commissions.

Valéry Favre :

- Il demande si les déchets verts peuvent être déposés dans le composteur du cimetière.

Réponse : Le composteur sera dédié exclusivement aux fleurs du cimetière.

Cédric De Queiros :

- Il fait un retour sur la réunion du syndicat des transports du collège d'Ahun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H00